

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Maxime REYMOND

Les grands courants monastiques en pays romand
au moyen-âge, partie II

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1929, tome 28, p. 217-222

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Les grands courants monastiques en pays romand au moyen-âge*

II

De nouvelles formes d'apostolat se présentent sans cesse, et le pays romand n'y demeure pas plus rebelle qu'aux autres. Le succès même de la première croisade avait prouvé la nécessité de poursuivre l'effort pour délivrer la Palestine du joug musulman. Une milice chrétienne s'était constituée pour de nouvelles expéditions, celle des chevaliers du Temple. Elle eut tout de suite chez nous des adhérents. Un seigneur de Cossonay lui donna le domaine de La Chauz. Lorsque l'ordre du Temple eut été supprimé, la commanderie de La Chauz passa à une autre milice, celle des frères hospitaliers de Saint-jean de Jérusalem, qui avait déjà installé une maison à Chavornay, puis une seconde à Moudon, une troisième à Fribourg, et d'autres encore dans le Haut Valais, au Simplon et à Salquenen.

Les chevaliers de Saint-jean entretenaient des hôpitaux, c'est-à-dire des hospices pour les pèlerins, aux relais sur les grandes routes et aux carrefours. Ils n'étaient pas seuls à exercer cette action bienfaisante. Saint Bernard avait, dans la seconde moitié du XIe siècle, érigé un pareil hospice au Mont-Joux, à l'endroit où la grande route de France en Italie traverse le principal col des Alpes, et la congrégation qu'il avait créée pour entretenir cet asile essaima bien vite, fondant de nouveaux asiles, de nouveaux relais pour pèlerins et voyageurs, sur les grandes routes, principalement

* Cf. les *Echos* de mai et juin 1929.

sur celle du Rhône, du Valais jusqu'à Marseille. Pour ne parler que de notre pays, dès 1177, nous voyons que le Saint-Bernard a établi des maisons à Martigny, Aigle, Roche, Noville, Vevey, Lausanne (où le chapitre cathédral lui abandonna l'hôpital Saint-Jean qu'il avait créé), Etoy, Saint-Loup près de Versoix avec le prieuré de Bière sur la route du pied du Jura ; puis sur la route de Lausanne à Fribourg les maisons de Montpreveyres, Moudon d'une part, Semsales de l'autre, avec continuation sur Sales, Avry, Farvagny, pour arriver enfin au bord de la Sarine.

Certainement peu de congrégations ont été aussi populaires que celle des chanoines augustins du Saint-Bernard. Les biens de l'ordre ne suffisant pas à entretenir tous ces asiles, il fallait recourir à la charité publique. Dès 1167, un acte relatif au couvent de Hautcrêt mentionne l'existence de quêteurs du Saint-Bernard. Ils allaient de ville en ville, précédés d'un crucifix, et sonnant de la clochette pour attirer les âmes généreuses. On voit par les comptes d'un vicaire de Bex en 1336 qu'ils prêchaient aussi dans ce but dans les églises. En 1415, c'est le curé d'Ependes (Fribourg) qui se charge de l'organisation de la quête dans le pays de Vaud qui comprenait alors, avec Châtel, Bulle, Romont et Estavayer, une bonne partie du canton actuel de Fribourg. L'utilité de la maison du Saint-Bernard a été si universellement reconnue, que la quête à travers le pays a été autorisée jusqu'au XIX^e siècle par le gouvernement vaudois, et il n'a dépendu que de la maison-mère de la cesser.

Comme on le voit, notre pays avait au XII^e siècle déjà sa large part de toutes les grandes institutions monastiques et hospitalières du temps. Mais des besoins nouveaux surgissaient sans cesse. Un éminent écrivain français, M. Dufourcq, a constaté qu'à chaque génération le travail de l'Eglise est à refaire, parce que chaque génération apporte les mêmes faiblesses. Dans ces ^{XI^e} et XIII^e siècles si ardents et si magnifiques, période de foi profonde et de somptuosité dans les manifestations chrétiennes, il y avait néanmoins de grandes ombres : le luxe et la luxure des uns, l'ignorance et l'erreur doctrinale des autres. Et voici que pour les combattre, deux cohortes nouvelles se

lèvent, à la voix de saint Dominique et de saint François d'Assise, et ce n'est plus dans la campagne tranquille, c'est en pleine ville, au milieu de la foule bruyante et dissipée qu'elles vont manifester leur activité.

L'évêque de Lausanne était alors un savant et un saint, Boniface de Bruxelles. Ce fut sans doute l'une des raisons pour lesquelles l'ordre des dominicains s'installa à l'ombre de la cathédrale de Notre-Dame, moins de vingt ans après la fondation de l'ordre. Nous avons, par le *Cartulaire* de Conon d'Estavayer, le récit très détaillé de sa fondation ; le chapitre cathédral et les bourgeois se disputaient l'honneur de donner le terrain nécessaire à l'érection du couvent et de l'église qui furent dédiés à sainte Marie-Madeleine. Ce fut le chapitre qui l'emporta, et le nouveau sanctuaire s'éleva à l'endroit même où se trouve aujourd'hui un autre foyer intellectuel, le palais de Rumine qui sert à l'université de Lausanne. A ce moment, les dominicains étaient déjà installés à Zurich et à Bâle. Ils le seront aussi en 1269 à Berne et en 1282 à Genève. Dès lors, le pays de Fribourg jusqu'à Marly sera soumis à l'influence de Lausanne, comme dès 1273 tout le pays du Valais jusqu'à Louèche, et c'est pourquoi on voit en 1325 les dominicains lausannois prêcher contre des hérétiques milanais dans le Val d'Anniviers. L'un des prieurs de Lausanne, Jean, 1316-1328, venait même de Saint-Maurice.

Les cordeliers viennent ensuite. Ils avaient fait leur apparition à Bâle et à Zurich dès 1231, mais il se passa une vingtaine d'années encore, avant qu'ils prissent position en Suisse française. De Bâle et de Strasbourg, les frères mineurs arrivèrent à Fribourg, tandis qu'au même moment d'autres pénétraient de Besançon jusqu'à Lausanne et à Genève, puis à Nyon, à Grandson et enfin plus tard à Morges. On vit même à Vevey des frères ermites dissidents. Jusqu'à la Réforme, les deux ordres, frères-prêcheurs et frères-mineurs, se partageront la prédication extraordinaire dans les paroisses du pays romand, surtout aux temps de l'Avent et du Carême. Comme aujourd'hui, les paroisses étaient libres de préférer les uns ou les autres, mais nous voyons qu'en 1453, l'évêque Georges de Saluces approuvait une liste de prédicateurs des deux ordres qui lui était soumise. Quelle était la valeur de ces prédicateurs ? Nous savons qu'il existait à Lausanne, au couvent des dominicains, une véritable école de théologie et que chez

les cordeliers un docteur en théologie présidait aux études. L'on a, en outre, conservé à Lausanne et à Fribourg des sermons de ce temps qui témoignent du sérieux et de l'intérêt de la prédication. Nous avons donc tout lieu de croire à leur efficacité, et ce qui nous y autorise, entre autres raisons, c'est qu'au XVI^e siècle, au moment de la Réforme, alors que tout croulait autour d'eux, les dominicains et les cordeliers de Lausanne sont demeurés fidèles à leur foi, et nous les retrouvons plus tard, avec des moines de Payerne notamment, réfugiés à Fribourg ou occupant des postes à la campagne.

*

Le XIII^e siècle, qui vit naître ces ordres nouveaux, fut d'ailleurs de toutes manières un siècle de ferveur religieuse remarquable. Pour ne pas sortir du cadre que je me suis tracé, je noterai encore qu'après une éclipse d'une certaine durée, les congrégations de chanoines augustins, reconstituées à Saint-Maurice et au Saint-Bernard, prirent un développement nouveau, par la transformation du prieuré de Saint-Maire à Lausanne qui fut tout d'abord une filiale de fait, sinon de droit, de la Royale Abbaye, et enfin les ermites augustins fondèrent à Fribourg en 1274 l'église Saint-Maurice. Je noterai encore que l'ordre des chartreux devait nécessairement avoir aussi des ramifications dans notre pays. Une chartreuse existait à Oujon, au pied du Jura, dès 1146. Le seigneur Othon de Grandson, qui fut à la fin du XIII^e siècle, un très puissant personnage européen, le commandant en chef des troupes anglaises au siège de Saint-Jean d'Acre en Palestine, fonda lui-même la chartreuse de La Lance près Grandson. On rapporte de lui qu'alors qu'il se trouvait en visite à la Grande-Chartreuse, avec sa suite, un de ses domestiques mit le feu par mégarde au célèbre monastère du Dauphiné. Ce fut à la suite de ce fâcheux accident, qu'il éleva le couvent vaudois dont on conserve l'élégant cloître. Au même temps, le pays de Fribourg voyait s'élever deux autres chartreuses, la Valsainte (1295), œuvre du seigneur de Charmey Girard de Corbières, et la Part-Dieu (1307), que fonda Guillemette de Grandson, comtesse de Gruyère. D'autre part, l'abbé d'Abondance céda à l'évêque de Sion, pour que celui-ci pût y installer un établissement de chartreux (1331), recevant en échange le prieuré du Val d'Illiez.

On peut donc affirmer que tous les grands courants monastiques du moyen âge se sont manifestés chez nous, et cela souvent très rapidement.

Il faudrait citer encore d'autres interventions égrenées jusqu'au couvent des carmes que fonda l'évêque Aymon de Montfalcon, dans la région désertique de Sainte-Catherine, en pleine forêt du Jorat, sur la route de Lausanne à Berne, mais je ne veux point dresser un catalogue. Je note seulement encore qu'en Valais, les carmes remplacèrent aussi les chartreux à Géronde vers 1430.

*

Pourtant, je ne puis omettre de parler d'un des plus beaux aspects de la vie monastique, les couvents de femmes. J'ai déjà mentionné l'existence dans les temps reculés du couvent de Saint-Paul, établi tout près du sanctuaire de la Vierge à la Cathédrale, et de celui de Sainte-Marie de Baulmes que fondèrent au VII^e siècle le duc Ramelin et son épouse Ermentrude, et auquel se rattache une inscription carolingienne, hommage du pèlerin Gundericus à la vierge Landoalda. La vie intime de ces premiers monastères nous est inconnue. Nous savons seulement qu'ils furent un jour abandonnés ; celui de Baulmes fut donné par l'évêque de Lausanne au prieuré clunisien de Payerne, la chapelle de celui de Saint-Paul devint l'une des églises paroissiales de Lausanne.

De nouvelles fondations féminines ne nous apparaissent qu'à une époque relativement tardive, au XIII^e siècle. Nous trouvons quelques traces de béguinage à Lausanne et à Moudon, des établissements plus importants à Fribourg. D'autres femmes vivent en recluses autour de Lausanne, comme aussi à Sion, à Viège, en Valais, sur de grandes routes, donnant asile à des pèlerins malades. Mais nous avons peu de renseignement sur elles, et leur nombre ne fut jamais très considérable. Il en fut autrement de véritables couvents qui jaillirent de la piété féminine dès la seconde moitié du XIII^e siècle. C'est dans ce pays de Fribourg tout d'abord qu'elle se manifesta : Rycheza fonde, en 1255, le couvent de la Maigrauge ; les quatre filles du seigneur de Villars-Saint-Pierre, celui de la Fille-Dieu près de Romont, en 1268 ; leurs fruits bienfaisants se manifestent encore. Une fille du comte Rodolphe IV de Gruyère,

édifia à son tour (1268) le monastère de Bellevaux près de Lausanne. Ces religieuses embrassent la règle de Cîteaux, demeurent dans la dépendance de Hautcrêt et de Montheron. Mais elles ne sont point seules. En 1268, le chanoine Bovon Soutey fonde à Lausanne, en Chissiez, un couvent de dominicaines qui, trente ans plus tard, émigrera à Estavayer, sous l'inspiration d'un chanoine coseigneur du lieu, et où, depuis six siècles, et aujourd'hui encore, elles essaient des fleurs de piété et de vertu. Pour le Valais, c'est tout naturellement la règle augustine qu'adoptent les religieuses d'Ernen et de Loèche, dont l'établissement fut plus tard transféré à Aoste.

Des cisterciennes, des augustines, des dominicaines. L'ordre de Saint-François ne pouvait manquer d'être représenté à son tour dans notre pays. Il le fut enfin après la réforme de sainte Colette. C'est elle-même qui fonda, en 1422, le couvent des clarisses de Vevey, dont les premières moniales furent les princesses Isabeau et Marie de Bourbon et la comtesse Guillemette de Gruyère. Quatre ans après, sainte Colette érigeait une autre maison à Orbe, sous l'égide de la princesse Jeanne de Châlon, et c'est dans ce dernier monastère que vécut et mourut la bienheureuse Louise de Savoie. Enfin, le couvent des Clarisses de Genève, fondé en 1474, par la duchesse Yolande de Savoie, a été rendu célèbre par le vigoureux et pittoresque récit de son historienne, Jeanne de Jussie. Au moment de la Réforme, les clarisses genevoises se retirèrent à Annecy ; celles d'Orbe et de Vevey prirent ensemble le chemin de l'exil, et allèrent se fixer à Evian où, aujourd'hui encore, elles sont en vénération *.

Maxime REYMOND.

* Nous publierons la fin de cette intéressante Conférence dans notre fascicule de novembre. Nous saisissons cette occasion pour remercier encore l'érudite archiviste d'Etat de Lausanne, de son amabilité.